

# L'avis Des services

N° 4

A nouveaux  
défis nouvelle  
Formule  
Juillet/août  
2005

LE MOT DE HENRI TAMAR

## L'emploi dans le service public, Une aubaine pour les Drancéens ?

*Pas vraiment !*

Malgré les 339 postes d'agents publics disponibles tout de suite, combien iront aux Drancéens ? Sans doute aucun, car le grand lessivage des employés habitant Drancy a commencé en mars 2001. Cela s'accroît de nos jours dans tous les domaines, par exemple au Conservatoire Municipal par le licenciement de Gérard MÜLLER, enseignant en art dramatique depuis 12 ans.

Le tragique des situations ainsi créées dépasse les limites du traitement humain, du droit, et du comportement civilisé. Cette brutalité qui déshonore les citoyens de Drancy à des fins de pouvoir, d'effacement de la mémoire et du savoir-faire des employés de la ville est inadmissible.

Le premier employeur de Drancy accentue sa politique de 'mise au placard et fin de contrat'. Les décisions prises sont alarmantes, le budget de l'allocation chômage pour les futurs virés est en augmentation de 85 % au budget 2005, par rapport à 2004.



La politique de l'emploi à Drancy est à l'image de celle du gouvernement, elle accentue le nombre des chômeurs. De plus, faute d'une politique de l'emploi au service de la population, elle renforce la précarité en recrutant des contractuels, en usant des faiblesses du contrôle de l'égalité de la Préfecture.

*Le droit à la parole ne s'achète pas avec une prime au « mérite » ... de se taire.*

Le syndicat C.G.T. sera toujours à vos côtés pour défendre vos droits et votre dignité et pense qu'il est grand temps de passer à une syndicalisation courageuse afin de gagner de nouveaux droits, et de préserver les acquis pour l'avenir de la fonction publique territoriale.



S O M M A I R E

- 2
- Pour le plein emploi.
  - Victoires

- 3
- Les vrais chiffres

- 4
- Un Arrêté
  - Par ci ... Par là ...
  - Echos...
  - .D'ailleurs

## NOUVEAUX ELU(E)S

Suite aux 2 congrès CGT du département de Mai et Juin 2005 avec plus de 1000 syndiqués mandatés pour voter. Voici les élus pour Drancy.

**CSD 93 : (Fonction publique)**  
J.C. CHAMBARD  
A. MELLAERTS  
H. TAMAR

**Comité Exécutif UD 93 :**  
D. CRAFFE  
(ELM LEBLANC / BOSCH)  
D. CONDE  
(MONOPRIX)  
H. TAMAR  
(MAIRIE DE DRANCY)

**Bureau Exécutif UD 93 :**  
H. TAMAR

Ce journal est réalisé par un collectif de syndiqués.  
Il est édité grâce aux cotisations.

Internet :  
<http://perso.wanadoo.fr/henri.tamar/cgt>  
Adresse : 22, rue de la République  
93700 Drancy - ☎ 01 48 96 92 40  
E-mail : territoriaux.cgt@free.fr

SUITE →